

## PRATIQUES

La Pré des Roches  
Tél/Fax : 04 76 79 14 74  
www.maison-jeunes-oisans.fr

ou mail : mji038@live.fr

→ **Haïte garderie les bambins de l'Oisans**

Maison de l'enfance  
50 rue Graziotti –  
tél. 04 76 11 19 90.

→ **Ram**

Relais assistantes maternelles  
(Ram) Maison de l'enfance  
unicipal  
50, rue Graziotti.  
Tél. 04 76 11 19 96 –

Mail : ram@mairie-bourgdois-ans.fr

→ **Secours catholique**

A côté de l'école de musique.  
Tél. 04 76 80 12 27.

→ **de Brandes**  
Ouvert les mardi et jeudi de 13h30 à 16h30 et le samedi de 9h à 11h.

→ **CCAS**

Centre Communal d'Action Sociale, Mairie du Bourg-d'Oisans  
1 rue Humbert –  
Tél. 04 76 11 12 58.

## LES DEUX ALPES

→ **Amphibia**  
Tél. 04 76 79 62 62  
ou www.les2alpes.com

→ **Club rencontre - LIVET-ET-GAVET**

→ **sortie à Usses**

Prochaine sortie le jeudi 12 mai.  
Inscriptions : 04 76 72 18 48 ;  
04 76 79 56 13. Tarif : 40 €.

## PRUNIERES

→ **Conseil municipal**  
Demain 20 h 30 à la mairie.  
**VAUJANY**

→ **Office de tourisme**  
Maison de Vaujany  
Tél. 04 76 80 72 37  
ou www.vaujany.com

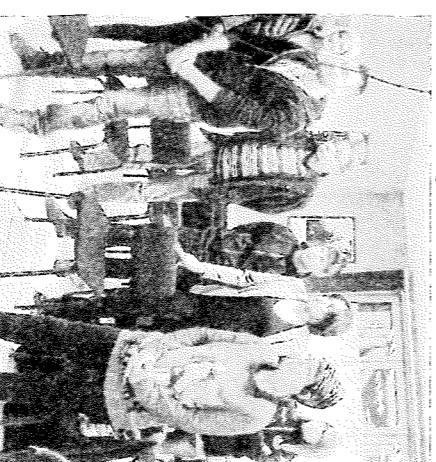
→ **Déchetterie**

Route des Combes  
Ouverte les lundi, mercredi et samedi de 14 h à 18 h.  
es de l'Oisans

## L'EXPRESS

ARD

**l, qu'est ce que c'est ?**



dre à cette question et à bien d'autres qui en municipalité était à l'initiative d'une réunion mardi soir. Une douzaine de personnes sont incontre de Corinne Valence, et de Delphine natrice, toutes deux bénévoles à l'Annap de La s Amadouces" qui entame sa cinquième saison 25 adhérents. Une fois en possession de la voir, association pour le maintien d'une agricul- a, le public a satisfait aux règles d'un débat un a pu s'exprimer et la plupart ont appris que e celui d'un regroupement de consommateurs e consacrer d'une certaine façon qui les rend acteurs". Le système implique le préparément n contrepartie de panels hebdomadaires. Ce n transforme les adhérents en "amapouciens" é des produits, notion citoyenne et conviviale l. C'est d'ailleurs par une étape facultative et s'est terminée la réunion : la dégustation.

## MATTER

**iel Clavel expose ses sculptures début mai**

16 mai au dimanche 8 mai, Jean-Michel Clavel ses créations : sculptures contemporaines, matières, objets de la vie quotidienne et insolite nouvelle salle de la mairie, ouvert de 14 à

## LE BOURG-D'OISANS |

## Premiers pas vers la création d'une société de production d'énergie renouvelable



De gauche à droite : Pierre Leroy, maire de Puy-Saint-André (65), président de l'association Energie collective, Sandra Reynaud, responsable du plan climat à la CCO, à droite, Gilles Strappazzon, conseiller départemental, André Salvetti, maire du Bourg-d'Oisans, vice-président de l'environnement,



De gauche à droite : Pierre Leroy, maire de Puy-Saint-André (65), président de l'Ageden, Thomas Beth, président de l'association Energie collective, Sandra Reynaud, responsable du plan climat à la CCO, à droite, Gilles Strappazzon, conseiller départemental, André Salvetti, maire du Bourg-d'Oisans, vice-président de l'environnement,

Pourquoi l'Oisans n'aurait-il pas une société de production d'énergie renouvelable à partir de microcentrales ? Nos voisins Haut Alps, ou encore du Crestvaudan l'ont fait, ou sont en train de le faire. C'est partant de ce constat et avec cet objectif que la communauté de communes de l'Oisans (CCO) avait organisé une réunion d'information lundi soir dans la salle du conseil municipal.

La suite logique d'une démarche initiée par la CCO depuis 7 ans (lire ci dessous). Une soirée animée par André Salvetti, vice-président la CCO en charge de l'environnement, Sandra Reynaud responsable du plan climat à la CCO et en présence de Gilles Strappazzon, conseiller départemental.

Autour d'eux, trois invités. Pierre Leroy, maire de Puy-Saint-André (Hautes-Alpes), présidente de la Sem Seve à l'initiative de la création de treize centrales photovoltaïques installées sur le toit de bâtiments publics dans le Briançonnais, Thomas Beth président de l'association, et Benoît Gasque, Energie collective basée à Embrun (Hautes-Alpes), engagée dans une démarche similaire. Enfin, Benoît Petitcolas, de l'Ageden (Association pour une gestion durable de l'Énergie) qui soutient un projet de centrales villageoises dans le Crésivaudan.

## Des enjeux qui dépassent la simple production électrique

Ces initiatives, comme l'ont souligné Pierre Leroy et Thomas Beth, visent à créer des entités juridiques en vue de produire une énergie « publique (et non privée), citoyenne, renouvelable et locale ».

Des projets et des réalisations qui s'inscrivent dans

une démarche plus générale de développement durable, et ce n'est pas contradictoire avec économie d'énergie, « car l'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas. »

Benoît Petitcolas a présenté toutes les formes juridiques existantes aujourd'hui pour porter ce type de projet. À côté de la traditionnelle société d'économie mixte, le législateur a assoupli le statut des SCIC (société coopérative d'intérêt collectif). Une forme qui permet facilement d'augmenter le capital comme d'accueillir en permanence de nouveaux membres. Donc adaptée à une démarche citoyenne.

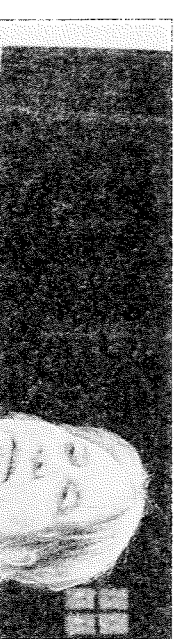
## Le photovoltaïque est simple et vertueux

Les trois témoins ont été unanimes pour dire que le photovoltaïque, sur des toits publics ou privés – avec location de la toiture –, était l'investissement le plus facile et le plus rapide à mettre en œuvre pour avoir des résultats immédiats. Et aujourd'hui les panneaux photovoltaïques, comparés à d'autres moyens de production, produisent peu d'énergie grise, sont recyclables à 98 % et ont un rendement de 85 % après vingt ans d'utilisation. Ils ont appelé l'attention sur les contraintes techniques et la nécessité de valider la viabilité économique de chaque projet.

Les participants ont été invités à laisser leurs coordonnées en vue d'une prochaine réunion de travail, pour déterminer en particulier la forme juridique qui pourrait être retenue.

**Bernard CLUIET**  
Vous êtes intéressé par ce projet ? Contact : s.reynaud@ccoisans.fr

## Marjorie Nibbio a proposé des pistes pour résoudre en famille les conflits du quotidien



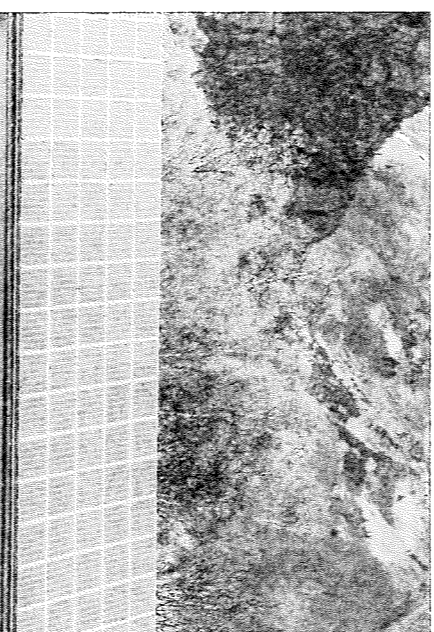
Quel parent ne s'est jamais retrouvé en conflit avec ses enfants ou encore témoin de conflits entre enfants, souvent au sein même de la fratrie ? C'est pour répondre aux interrogations, parfois même à

tire "Mes mains ont la parole". Parmi les pistes proposées elle recommande l'écoute active, et la résolution de problèmes lors de temps d'échanges en famille. Un temps qui permet d'imprimer chacun des

l'atmosphère que l'éducation ne nous a pas permis d'acquérir. Enfin il convient de transmettre ces compétences à nos enfants afin de leur permettre une meilleure connaissance d'eux-mêmes et des autres »

## LA PHRASE

Il est important pour notre territoire à la fois de produire et d'économiser de l'énergie. Nous devons être évolutifs et innovants. André Salvetti, Maire du Bourg d'Oisans



L'INFO +  
**LES SOURCES D'ÉNERGIE RENOUEVABLE**  
S'il a été longtemps traité du photovoltaïque, car le plus facile et le plus rapide à réaliser, ont aussi été évoquées les autres sources de production possibles.  
**La production hydraulique,** avec l'équipement en microcentrales. Un projet de cette nature est envisagé dans la commune Mizoën. Mais aussi le **turbinage sur des conduites d'alimentation en eau potable**, ou d'évacuation des effluents (eaux usées). En Oisans, par exemple, les effluents des stations descendent jusqu'à l'usine de retraitement d'Aquavallée dans des conduites sous pression. Enfin il existe sans doute des zones favorables à l'installation de **microcentrale éolienne**. Enfin, a été évoqué le **solaire thermique**, bien adapté à la consommation individuelle, peu onéreux, et un peu oublié aujourd'hui.

## La suite logique d'une démarche lancée il y a 7 ans

En 2009, la communauté de communes de l'Oisans a réalisé un bilan carbone qui a permis de dégager des pistes d'actions de réduction des consommations d'énergie et des gaz à effet de serre.

Entre 2010 et 2013 était lancé un premier plan climat avec la réaction d'une étude sur le potentiel de production d'énergie renouvelable.

Il en est ressorti à l'époque qu'il était impossible pour la CCO d'agir seul. Le plan climat 2015-2020 vise alors à créer une structure porteuse pour le développement des ENR en Oisans alliant citoyens, entreprises et collectivités du territoire.

Actuellement, réseaux de transport d'électricité (RTE) entretient toutes les lignes électriques de la plaine de l'Oisans. Didier Girard, de la ferme aux bisons, installée à

Rochetaillé, pensait que l'on pourrait réutiliser certains pylônes des lignes 63 kV pour y installer de petites éoliennes.

## Pas de réutilisation des anciens pylônes de RTE

Après contact avec RTE, il lui a été répondu qu'il n'était pas envisageable de réutiliser ces pylônes, considérés comme des déchets, et donc destinés à la destruction.

Plusieurs personnes dans la salle se sont émues d'une position si radicale.

**Ces pylônes seront désaffectés lorsque les lignes auront toutes été enterrées. RTE a répondu à Didier Girard qu'il n'était pas envisagé d'en céder certains pour installer des micro-éoliennes et qu'ils seront détruits.**

